

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	--

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°33 12 Mai 2015

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°33 : envoyée à : 180 personnes, inscrites avant le 12-05-2015.

Voici le numéro 33 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Monde

USA

Seattle : Cyclistes ou « personnes faisant du vélo » ?, le langage

au service de l'action d'une association qui agit pour les Voies Vertes urbaines

Dans la ville de Seattle, aux USA, une association de cyclistes urbains, qui demande la création de Voies Vertes (« greenways ») et s'appelle « Seattle Neighborhood Greenways » (association pour des Voies Vertes de proximité à Seattle, ou association pour un réseau de Voies Vertes de quartier à Seattle), a obtenu de bons résultats, et la ville de Seattle est aujourd'hui un modèle le rééquilibrage des politiques de transport en faveur des cyclistes et des transports en commun. Cette association a proposé de changer le langage de la mobilité, par exemple en ne parlant pas de cyclistes mais de « personnes faisant du vélo », ou pas de piétons mais de « personnes qui marchent », ou pas d'accident mais de « collision »,... Ces changements de langage, qui évitent d'enfermer chacun dans un groupe fermé et exclusif (une « tribu »), auraient permis à l'association de gagner la bataille des cœurs dans sa lutte contre la voiture. Exemple à suivre dans les actions pour l'usage du vélo et pour les Voies Vertes urbaines en France ? Voir : <http://www.slate.fr/story/97893/association-cyclistes-seattle-langage>

France

Le gouvernement va favoriser l'usage du vélo par les salariés des entreprises

Dans la feuille de route environnementale pour 2015, qu'il a présentée le 4 février, le Gouvernement entend favoriser les mobilités actives en incitant les entreprises à encourager l'usage du vélo par leurs salariés. Ce mécanisme incitatif, appelé « Indemnité kilométrique vélo pour les salariés se rendant à leur travail à vélo », sera inscrit dans les lois de finances de la fin de l'année. Il était demandé par le Club des villes et territoires cyclables et le Club des parlementaires pour le vélo, qui se « félicitent de cet engagement pour faire du vélo un levier pour la transition écologique. Autrement dit un outil concret et efficace au service du pouvoir d'achat et des politiques publiques de mobilité, d'aménagement du territoire, de santé et de citoyenneté » (extrait du communiqué de presse).

Voir le site du Club des Villes et Territoires Cyclables : <http://www.villes-cyclables.org>
Lien direct : <http://www.villes-cyclables.org/?titre=le-velo-dans-la-feuille-de-route-environnementale---09-02-2015&mode=actualite&id=5303>

Voir Article du 28-01-2015 (les mesures prévues):
<http://transports.blog.lemonde.fr/2015/01/26/les-10-choses-a-retenir-a-propos-de-lindemnite-kilometrique-pour-les-cyclistes/>

Voir Article du 28-01-2015 : <http://www.mobilicites.com/011-3421-Bilan-de-l-experimentation-indemnite-kilometrique-velo.html>

Voir article du 28-01-2015 : <http://www.20minutes.fr/planete/1527507-20150128-etre-paye-pedaler-solution-mettre-francais-selle#xtor=RSS-176>

Région Aquitaine

Un nouveau site internet pour CTE CyclotransEurope, avec des propositions pour l'Eurovéloroute EV3 en Aquitaine

L'association CTE Cyclotrans-Europe agit pour la Véloroute EV3 depuis de nombreuses années. Elle vient d'améliorer son site internet, qui décrit les actions de CTE et les parcours proposés par CTE pour cette Véloroute, notamment dans la région Aquitaine. Attention, ce site est celui d'une association, et pas celui qui sera certainement créé prochainement par le « Comité d'itinéraire officiel de l'EV3 en France ». Ce site de CTE conteste le parcours officiel retenu pour l'EV3 dans la région Aquitaine et écrit : « Ce constat est partagé par les associations cyclistes de l'Aquitaine et par l'AF3V », ce qui est un affirmation en grande partie inexacte. Pour lire la position des associations AF3V d'Aquitaine voir le site www.vvv-sud.org.
Le nouveau site de CTE : <http://eurovelo3.fr>
Le site www.vvv-sud.org avec la position de l'AF3V : <http://www.vvv-sud.org>

sud.org/demandesaquitaine.html

La présentation du Schéma régional des VVV de la région Aquitaine : <http://www.vvv-sud.org/projetsregaquitaine.html>

Un bilan des projets pour l’Eurovéloroute n°3 dans le sud de la France (et en Aquitaine)

Le site Internet de l’association des Départements et Régions Cyclables a publié fin 2014 un intéressant article qui fait le bilan des projets d’itinéraire pour l’Eurovéloroute n°3 dans la région Aquitaine. Il montre que l’itinéraire officiel, retenu dans le nouveau Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, ne fait pas l’unanimité : il est critiqué par l’association CTE CyclotransEurope, et par les associations locales et régionales de l’AF3V.

Voir un bilan de l’EV3 dans le sud, fin 2014, montrant les problèmes de choix d’itinéraire : <http://www.departements-regions-cyclables.org/page/index.php?p=43&ref=157>

Voir le site www.vvv-sud.org avec la position de l’AF3V : <http://www.vvv-sud.org/demandesaquitaine.html>

Gironde

800m de Voie Verte créés au port de Castes-en-Dorthe

Le Conseil Général de la Gironde a décidé l’aménagement d’une section de Voie Verte de 800m de long au bord du canal de Garonne, au niveau du port de Castets-en-Dorthe. Cette section prolongera la voie verte actuelle qui existe le long de la RD 809 et permettra de circuler le long du port et entre les écluses 51 et 52. Il s’agira, en réalité, d’une route de 3,50 m de large, qui aura un statut de « zone de rencontre », et où les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés (ayants droit du port) pourront circuler ensemble.

Voir : <http://www.sudouest.fr/2015/03/24/des-travaux-sur-la-voie-verte-1868856-2818.php>

Pyrénées-Atlantiques

La passerelle Billère-Jurançon va être changée (sur le parcours de la V81 près de Pau)

La passerelle située sur le Gave de Pau, et qui permet de passer de Billère (rive droite) à Jurançon (rive gauche), près de Pau, va être changée, car elle est fissurée et se dégrade vite. L’association Pau à Vélo (délégation départementale de l’AF3V) demande que, lors de ces travaux, les barrières actuelles, trop sévères, soient modifiées, avec pose de potelets laissant un espace libre dans l’axe de 1,20m de large. C’est le minimum nécessaire pour permettre un passage aisé pour les randonneurs chargés (grosses sacoches), avec remorque, en tandems, en tricycles, en vélos couchés, ... qui seront de plus en plus nombreux puisque l’itinéraire de la Véloroute du Piémont Pyrénéen, V81, traverse le Gave sur cette passerelle. Cette largeur de 1,20m est aussi nécessaire pour les personnes en fauteuil.

Voir : <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2015/05/02/280-000-euros-de-travaux-pour-rehabiliter-la-passerelle,1248905.php>

Régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées

Transport des bagages, des vélos et des cyclistes le long du canal du Midi : nouveaux services

En 2015 Bagafrance, nouveau prestataire privé, avec camionnette et remorque assurée, le long du canal du Midi (et aussi de la Loire à vélo): 1- le transport des bagages d’étape en étape (à partir de 12€ par étape si bagage inférieur à 25kg); 2- le transport des vélos pour un retour (à partir de 18€/trajet inférieur à 125km, 36€ entre 130 et 250km) ; 3- le transport des cyclistes, de leurs vélos et bagages. A noter que La Maison du Vélo de Toulouse permet aux personnes qui ont loué leurs vélos à la MdV de les laisser à leur

point d'arrivée (moyennant un supplément pour rapatriement des vélos.
Contact : Bagafrance « Canal du Midi » Tél. : 06 41 19 20 11 E-mail :
reservation.bagaf.canaldumidi@gmail.com

Voir site : <http://www.bagafrance.com>

Voir Maison du Vélo : http://www.maisonduveilotoulouse.com/le_canal_a_velo_location_de_velos_157.php et :
[velotoulouse.com/nos_options_de_transport_stockage_212.php](http://www.velotoulouse.com/nos_options_de_transport_stockage_212.php)

Région Languedoc-Roussillon

Gard

Pont du Gard : un échec (enquête publique) mais quelques évolutions positives

Voilà quelques informations sur les résultats obtenus au Pont du Gard, transmises par Agnès Sénicourt, présidente de l'association Voie Verte du Pont du Gard : « Après l'enquête publique sur le déclassement de la D981 qui traverse le site du pont du Gard, et l'avis favorable pour la transférer du domaine public routier départemental au domaine public départemental malgré nos interventions, et après l'AG de l'association Voie Verte qui a encore réuni plus de cent personnes, une visite sur le site du Pont du Gard en Février 2015 permet de constater de petites évolutions qui ne sont pas étrangères à nos interventions dans l'enquête publique: 1- Désormais le passage vélo à la main est accepté mais encore mal annoncé à l'entrée du site en rive gauche sur le GR 63 ; 2- Le panneau "propriété privée" sur le portail rive droite a enfin disparu; 3- Cela amorce donc une continuité de trajet. Il faudra faire appliquer les règles de la « zone piétonne »: rouler au pas, moduler selon la fréquentation. Nous devons obtenir la suppression des barrières trop serrées de la rive droite (impossible de passer pour un vélo couché, un fauteuil de PMR ou un tandem...), obtenir le déplacement des garages vélos près du restaurant Rive Droite et près du musée en Rive Gauche, afin qu'ils soient utiles, et éviter les installations du "site rive gauche" qui sont les plus fréquentées en retrouvant la D981 dans sa continuité. Nous devons surtout obtenir la gratuité de passage en mobilité active pour tous, qui reste notre principale demande ». Agnès Sénicourt, présidente de l'association Voie Verte du Pont du Gard.

Voir : <http://club.quomodo.com/voieverte-du-pontdugard/accueil.html>

Voir AG de l'association : http://club.quomodo.com/voieverte-du-pontdugard/actualite/assemblee_generale.html:

Voir Les demandes de VVV dans le Gard : <http://www.vvv-sud.org/Gard-bis.html>

Gard

L'AF3V demande l'accélération de l'aménagement de la Véloroute V85 dans le Gard, avec priorité à la liaison Sumène-Le Vigan, et organise une randonnée pour promouvoir la V85

L'Association Deux-Pieds Deux Roues, délégation régionale de l'AF3V, et l'association Voie Verte du Pont du Gard, délégation départementale de l'AF3V pour le Gard, ont écrit en Avril 2015 au Conseil Départemental du Gard pour demander : 1- la poursuite de l'aménagement de la Véloroute V85 dans le Gard ; 2- la création en priorité d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Sumène et Le Vigan pour permettre aux habitants et aux touristes cyclo-randonneurs d'éviter la RD999 très dangereuse. L'ouverture aux piétons et cyclistes du tunnel Cap de Coste (1346m) permettrait déjà d'éviter 9,5kms de la RD999, 3- l'inscription au Schéma départemental du tronçon de la V85 entre Arre et le département de l'Aveyron (tunnel du col de la Barrière à Alzon) (14km), pour assurer, à terme, la continuité de cet itinéraire régional. L'Association Deux-Pieds Deux Roues organise du 3 au 13 juillet 2015 une randonnée à vélo entre Moissac (Lot-et-Garonne) et Sommières et La Grande Motte (Gard) (600 km), pour faire la promotion de la Véloroute V85, itinéraire de type « Véloroute », jalonné et sécurisé, inscrit au Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes.

Ce projet de Véloroute V85 traversera le département du Gard en suivant l'itinéraire parallèle à – ou situé sur- l'ancienne voie ferrée Larzac-Le Vigan-Sumène-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac, inscrit au Schéma départemental du Gard comme future

Véloroute V85. Cette randonnée permettra de faire avancer le projet de Véloroute. Voir Les demandes de l'AF3V dans le Gard : <http://www.vvv-sud.org/Gard-bis.html>
Voir le site internet de la randonnée qui présente les objectifs, l'organisation et les infos utiles : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud2015>

Région Limousin

Creuse et Corrèze

Balades « Le plateau de Millevaches à vélo » pour découvrir les Véloroutes de la Creuse et de la Corrèze 6 et 7 Juin 2015

Les comités départementaux de cyclotourisme de Corrèze et de Creuse, en liaison avec d'autres fédérations (cyclisme et UFOLEP), et l'AF3V, organisent les 6 et 7 Juin 2015 deux journées « Le plateau de Millevaches à vélo » avec des circuits à vélo pour découvrir les Véloroutes de la Creuse et de la Corrèze. Départ de Bugeat, espace Mille Sources. Voir programme et inscriptions ici : <http://www.correze.fr/culture-sport-tourisme/le-plateau-de-millevaches-a-velo>

Voir :

<http://www.tourisme-creuse.com>

Voir :

<http://www.creuse.fr>

Voir :

<http://www.correze.fr>

Voir la Véloroute Est-Creuse : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=384>:

Région Midi-Pyrénées

Midi-Pyrénées

Le Contrat de Plan Etat-région Midi-Pyrénées 2015-2020 continue les investissements ferroviaires, mais ne prévoit rien pour les VVV ?

Avec beaucoup de retard, le contrat de plan Etat-Région (CPER) pour la période 2015-2020 a été signé le 14 avril par l'Etat et la Région (Midi-Pyrénées et non la nouvelle région). Le montant total des investissements prévus s'élève à 1 769 M€ dont 708 M€ de l'Etat et 723 M€ de la Région (certaines opérations co-financées par l'Etat et la Région ont d'autres partenaires). De nombreuses opérations concernent l'agglomération toulousaine. Les investissements ferroviaires seront poursuivis, avec la modernisation du nœud ferroviaire de Toulouse, et de plusieurs lignes. Une étude sera réalisée pour la ligne Montréjeau-Luchon qui est actuellement fermée depuis 6 mois, aucune décision de modernisation de cette ligne n'est prise. Aucune action n'apparaît pour les Véloroutes et Voies Vertes (VVV), alors même que la Région soutient certains investissements dans les VVV, et a élaboré un Schéma régional des VVV. Voir page du site web du Conseil régional MP consacrée au CPER : pour accéder au document du Contrat de Plan, dans la rubrique "En savoir +", cliquer sur "Consultation du public et des associations environnementales pour l'ESE".

Voir : <http://www.midipyrenees.fr/Contrat-de-Plan-Etat-Region-CPER-2015-2020>

Haute-Garonne

Le Grand Toulouse poursuit sa politique cyclable avec un budget vélo de 6 millions € par an sur 5 ans

La ville de Toulouse et le Grand Toulouse (Communauté Urbaine) entament en 2015, avec le nouveau Maire et président du Grand Toulouse, Jean-Luc Moudenc, une politique de réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissements. Tous les secteurs sont concernés par ces réductions de dépenses et de subventions, avec des hausses des tarifs de certains services (culture, santé, éducation, voirie, associations, ...). Mais le budget annuel consacré au vélo, aux aménagements de pistes cyclables, restera stable et important. 6 millions d'euros par an sont prévus sur 5 ans, soit 30 millions d'euros au total. Ce budget a été « sanctuarisé » par le Maire Président du Grand Toulouse, et cette décision marque une forte volonté de développement des modes actifs de déplacement. Jean-Michel Lattes, premier adjoint en charge des transports, et Vice-président du Grand

Toulouse, président de Tisséo, est lui-même un cycliste urbain convaincu depuis longtemps. L'annonce de ces choix a été faite par JM Lattes à l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo), et JM Lattes a rappelé qu'il est, à titre individuel, adhérent de l'association Vélo, et de Deux Pieds Deux Roues, depuis plusieurs années. Source : association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo), Délégation régionale de l'AF3V.

Voir : <http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/budget-2015-presentation>

Voir : http://actu.cotetoulouse.fr/velo-bientot-de-nouvelles-pistes-cyclables-a-toulouse_11275

Haute-Garonne

Toulouse : la Voie Verte du canal du Midi sera enfin éclairée jusqu'au campus de Rangueil

La ville de Toulouse lance en 2015 un plan d'amélioration de l'éclairage public, qui a plusieurs objectifs : 1- mieux éclairer certains monuments emblématiques du centre ville, dans le cadre de la candidature de la ville au classement au Patrimoine mondial (UNESCO) ; 2- mieux éclairer certains espaces publics afin d'améliorer la sécurité. Dans le cadre de ce plan sur 4 ans, la ville va enfin éclairer la piste-Voie Verte du canal du Midi, entre le centre-ville et le campus universitaire de Rangueil, limite avec le parc technologique du canal à Ramonville-St-Agne (2km). Les travaux seront terminés à l'été 2015. Les usagers, et l'association Deux Pieds Deux Roues, ex association Vélo, délégation de l'AF3V demandaient cet éclairage depuis 15ans. L'étude pour cet éclairage avait été réalisée, le coût avait été estimé à 900 000 euros, mais les municipalités successives repoussaient tous les ans la décision. L'éclairage sera très utile aux piétons, aux joggers, aux cyclistes quotidiens (il d'agit de la piste cyclable urbaine la plus fréquentée de Toulouse), et aux cyclistes locaux en balade et aux cyclo-randonneurs très nombreux toute l'année.

Voir : <http://www.francebleu.fr/infos/toulouse-la-municipalite-veut-rallumer-la-lumiere-2330615>

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/05/05/2098956-plan-lumiere-reenchanter-la-ville-la-nuit.html>

Tarn

Le projet de passerelle en encorbellement piétons-vélos au pont SNCF d'Albi recevra une subvention du Ministère, et devrait ouvrir en 2016

La Communauté d'agglomération d'Albi a, depuis 2012, un projet de création d'une passerelle piétonne et cyclable de 80m de long sur le pont SNCF du Tarn à Albi, pour relier les quartiers de la ville le Castelviel et Pratgraussais. Elle sera accrochée (en encorbellement) aux piles en pierre du pont de chemin de fer qui a été construit en 1864. Elle sera située côté amont pour permettre une vue sur tout le centre ancien de la ville. RFF, propriétaire de l'ouvrage, a donné son accord en signant une convention avec la Communauté d'agglomération. Les études ont eu lieu en 2011 et 2012. Le coût estimé serait de 4 millions d'euros, accès compris. Un concours d'architecture (concours international de maîtrise d'œuvre) a été lancé en Juillet 2013. Trois équipes d'architecte ont été retenues et présenteront leur projet au jury en janvier 2014. Le projet retenu est une passerelle côté aval mais avec trois plates-formes d'observation du centre ancien, une dans chaque arche. En 2014 une exposition publique du projet a eu lieu. Fin 2014, le projet a été retenu dans l'appel à projets « Transports collectifs et mobilité durable », et recevra une subvention du Ministère de l'Écologie d'un montant de 590 000€. La passerelle devrait ouvrir fin 2016

Voir article du 09-11-2010:

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/11/09/944464-albi-une-passerelle-pour-rapprocher-les-2-rives.html>

Voir article du 11-01-2011:

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/01/11/986622-albi-la-passerelle-un-joli-projet.html>

Voir article du 01-12-2011:

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/12/01/1228884-feu-vert-technique-pour-la-passerelle-pietonne-sur-le-tarn.html>

Voir article du 09-02-2012 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/02/09/1281030-albi-la-passerelle-doit-passer-l-examen-du-patrimoine.html>

Voir article du 11-04-2012 :

: <http://www.ladepeche.fr/article/2012/04/11/1328468-passerelle-sur-le-tarn-et-rocade-a-petits-pas.html>

Voir article du 22-06-2012 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/06/22/1384089-feu-vert-pour-la-passerelle-pietonne-sur-le-tarn.html#xtor=RSS-6>

Voir article du 22-06-2012 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2012/06/22/1384089-feu-vert-pour-la-passerelle-pietonne-sur-le-tarn.html#xtor=RSS-6>

Voir article du 04-07-2013 : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/07/04/1665234-albi-un-concours-lance-pour-la-passerelle-sur-le-tarn.html>

Voir le site du Grand Albigeois –présentation complète du projet : objectifs, projet, procédures, : <http://www.grand-albigeois.fr/1164-projet-passerelle-.htm>

Voir article du 06-03-2014 : <http://www.ladepeche.fr/article/2014/03/06/1833406-projet-passerelle-albi-candidats-six-listes-albigeoises-repondent.html>

Voir d'autres cas de passerelles piétons-vélos en encorbellement sur des ponts :

<http://www.vvv-sud.org/psp-passerelles-velo-encorbellement.html>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici :

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :

<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.